

0491260D
ACADEMIE DE NANTES
COLLEGE FRANCOIS VILLON
AVENUE FRANCOIS VILLON
49130 LES PONTS DE CE
Tel : 0241449052

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Financement des voyages scolaires

Numéro de séance : 3
Numéro d'enregistrement : 30
Année scolaire : 2023-2024
Nombre de membres du CA : 30
Quorum : 16
Nombre de présents : 19

Le conseil d'administration

Convoqué le : 20/11/2023

Réuni le : 28/11/2023

Sous la présidence de : Gilles Ernoult

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, L.421-14, R.421-20, R.421-54

Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration donne son accord sur la programmation et les modalités de financement du voyage scolaire à Espagne , dont le descriptif et le budget prévisionnels sont joints en annexe.

Pièce(s) jointe(s)

Oui Nombre: 2

Libellé de la délibération :

Voyage_scolaire_Espagne: Les membres du Conseil d'Administration approuvent le voyage proposé courant du 14 au 19 avril 2024 ainsi que les éléments financiers suivants:

- Classes concernées : 3 E et 3 F soit 49 élèves partants
- Nombre d'accompagnateurs : 4
- Montant participation par élève : 440 €
- Montant participation du FSE par élève : 30 €
- Montant de la part accompagnateur : 1 890.50 €
- Coût total estimé du séjour : 24 920.50 €

Les membres du Conseil d'Administration autorisent le chef établissement à signer tous les actes et contrats afférant à ce séjour.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	19
Pour :	19
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0